

nc2.txt

----- Message transféré -----

De : "Marie-therese Gansoinat Ravaine" <mtgansoinatravaine@wanadoo.fr>  
Date : 20 sept. 2017 19:01  
Objet : Fwd: ECHEC ET MAT  
À : "Francois Verny" <fgansoinat@gmail.com>

Cc :

----- Message transféré -----

De : Marie-therese Gansoinat Ravaine <mairie.verny@wanadoo.fr>  
Date : 20 sept. 2017 18:32  
Objet : Fwd: ECHEC ET MAT  
À : Mth gansoinat-ravaine <mtgansoinatravaine@wanadoo.fr>  
Cc :

----- Message transféré -----

De : Nicolas Chauvin <nicolaschauvin51@yahoo.fr>  
Date : 20 sept. 2017 18:26  
Objet : ECHEC ET MAT  
À : mairie.verny@wanadoo.fr,Spa Francois Gansoinat <spa.mg@hotmail.fr>,"mifén@wanadoo.fr" <mifén@wanadoo.fr>  
Cc :

François,

Je continue à m'occuper de toi, Fr Gansoinat, des Ravaine, de ta famille, de Billy et de ta belle famille, ainsi que de ton image à Diego Suarez. Tout le monde connaît notre histoire, je ne sais pas comment... Tu as 1 cabinet d'experts du recouvrement qui va s'occuper de ton cas pendant le temps qu'il faut en France, et après je m'occupe de ton curriculum sur Link. mais je te laisse 1 semaine de réflexions avant de parler de toi, de Flora, du réseau de ton père, etc... Il y en a tellement que c'est 1 régal. Tu es FINI, ça s'appelle échec et mat. Paies mes 20000 Euros et récupères 1 image correcte.  
Ton pote Nico.

**Sujet : Fwd: Fuite toujours...**  
**De : Marie-therese Gansoinat Ravaine <mairie.verny@wanadoo.fr>**  
**Date : 18/09/2017 23:36**  
**Pour : Mth gansoinat-ravaine <mtgansoinatravaine@wanadoo.fr>**

----- Message transféré -----

De : Nicolas Chauvin <nicolaschauvin51@yahoo.fr>  
Date : 18 sept. 2017 21:14  
Objet : Fuite toujours...  
À : mairie.verny@wanadoo.fr,Spa Francois Gansoinat <spa.mg@hotmail.fr>," mifén@wanadoo.fr" <mifén@wanadoo.fr>  
Cc :

François,

**Comme toujours, tu fuis...** Tu entraînes ta famille aujourd'hui dans tes mensonges qui s'amplifient de jour en jour. Malgré eux parce que tu es un MANIPULATEUR NÉ.

Ta famille ne sait forcément rien de ce que tu as fait ici, en dehors de ce que tu as bien voulu leur raconter à ta façon...

Tu te caches toujours, comme Flora.... Mais je vois que tu es encore vivant puisque tu "obliges" ta mère, tes soeurs à ne pas échanger avec moi sur LinkedIn, (ou autres) de peur qu'elles apprennent des choses pas belles à ton sujet...

Mais dis moi, comment tu vas empêcher que je contacte toutes tes relations? Que je passe par les dirigeants de LinkedIn pour envoyer ton dossier? Que je contacte Yannick Vannier, les Politiques, et les scouts?

Que je passe par mes nombreux amis inscrits pour te piéger, et piéger ta famille qui ne pourra plus répondre sur LinkedIn?

Comment vas tu empêcher que j'envoie le dossier des agissements de la famille Gansoinat, à la Mairie, aux politiques, aux associations de Verny et alentours? Aux journaux, sur internet, Facebook, Wisbii, tweeter?

Et bien sûr tu devras encore te cacher devant les représentants de la loi de Metz et de Madagascar, car la décision du Tribunal de Diego Suarez de me payer vingt mille Euros de dommages et intérêts est exécutoire à Madagascar et en France.

Tu vas demander à tout ce monde de ne pas dialoguer avec Nicolas Chauvin?

**Mais pourquoi te suivraient ils?**

Pour protéger François Gansoinat qui n'a jamais payé son loyer, ses impôts, et déclaré sa société? François qui n'a pas payer son chef de ferme, pas payé ses 2 bouviers pendant 5 ans comme l'a écrit TON Huissier de Justice?

François qui n'a jamais donné le moindre argent à ses patrons investisseurs, Yannick Vannier et moi-même?

Toi qui a organisé le plus grand trafic de vaches d'espèces protégées à Madagascar?

Toi qui a volé Dominique victime d'un AVC?

**Tu veux que je continue?**

oujours...

Comme je te l'ai écrit, très bientôt, j'envoie ça, et le reste, partout si je n'ai pas le virement de vingt mille Euros.

Aujourd'hui tu oses marquer sur ton CV LinkedIn: Directeur Général de CFPAE? avec 1 société pareille?

TOUT est mensonges chez toi. Tout est calculs, intérêts.

Ca fera partie du deuxième dossier... Et il y aura le troisième...

TU VAS POURRIR TA FAMILLE. Mais après tout, s'ils sont d'accord...

Nicolas Chauvin

**Le :** 15 septembre 2017 à 09:07 (GMT +02:00)  
**De :** "Mairie VERNY" <[mairie.verny@wanadoo.fr](mailto:mairie.verny@wanadoo.fr)>  
**À :** "sg-mairie verny" <[sg-mairie.verny@orange.fr](mailto:sg-mairie.verny@orange.fr)>  
**Objet :** TR : Visas et jugements Francois Gansoinat et sa femme Flora

**Le :** 15 septembre 2017 à 08:50 (GMT +02:00)  
**De :** "Nicolas Chauvin" <[nicolaschauvin51@yahoo.fr](mailto:nicolaschauvin51@yahoo.fr)>  
**À :** "[fsltDiego@gmail.com](mailto:fsltDiego@gmail.com)" <[fsltDiego@gmail.com](mailto:fsltDiego@gmail.com)>, "[fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:fslt@diplomatie.gouv.fr)" <[fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:fslt@diplomatie.gouv.fr)>  
**Cc :** "[mairie.verny@wanadoo.fr](mailto:mairie.verny@wanadoo.fr)" <[mairie.verny@wanadoo.fr](mailto:mairie.verny@wanadoo.fr)>, "[consulfrance-tananarive@orange.mg](mailto:consulfrance-tananarive@orange.mg)" <[consulfrance-tananarive@orange.mg](mailto:consulfrance-tananarive@orange.mg)>, "[contact.mg.jnr@tlscontact.com](mailto:contact.mg.jnr@tlscontact.com)" <[contact.mg.jnr@tlscontact.com](mailto:contact.mg.jnr@tlscontact.com)>, "[infoambamadparis@yahoo.fr](mailto:infoambamadparis@yahoo.fr)" <[infoambamadparis@yahoo.fr](mailto:infoambamadparis@yahoo.fr)>, "[visas.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:visas.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr)" <[visas.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:visas.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr)>  
**Objet :** Visas et jugements Francois Gansoinat et sa femme Flora

Chauvin Nicolas Jose    Diego Suarez le 14/09/2017  
43 Boulevard Etienne  
Diego Suarez  
[+ 261\(0\) 328860594](tel:+261(0)328860594)

Madame, Monsieur,

j'ai envoyé à vos administrations plusieurs documents pour prouver et expliquer exactement la situation.

Monsieur François Gansoinat a été condamné par le Tribunal de Première Instance le 14/02/17, confirmé par la

Cour d'Appel de Diego Suarez le 18/07/17 à me verser la somme de vingt mille Euros de

Dommages et Intérêts ("Grosse" envoyée le 14/09/17).

Alors qu'il n'avait pas encore purgé sa peine de deux mois ferme d'emprisonnement, et qu'il avait fait appel,

Mr Gansoinat a disparu. D'après son huissier de Justice, il serait en France. Mais nous n'avons jamais eu

le moindre document nous renseignant sur cette "fuite".

Nous avons aussi porté plainte contre sa femme Flora Gansoinat, née Faratiana Vahinisoa Flora, pour vente

et empoisonnement de nos vaches laitières "Pie Rouge," taureaux et veaux, alors qu'elle n'avait aucun titre de

propriété et donc aucun droit de le faire.

Mais Madame Flora Gansoinat a disparu aussi, et elle ne s'est pas présentée aux convocations de la Police

Economique pour l'enquête.

A ce jour, ni Monsieur François Gansoinat, ni Madame Flora Gansoinat, ni la famille de Flora, ni Monsieur Billy,

Conseiller Juridique et beau frère de Mr Fr Gansoinat, ni La mère de François Gansoinat informée de toute l'affaire

depuis le début, ni leur Huissier de Justice Maitre Andiampanarivo Henri, ni leur Avocat Maitre Gerard Justin,

ne nous donnent la moindre information pour savoir où ces personnes se trouvent. Cela est tout à fait inadmissible.

Cette décision du Tribunal est exécutoire à Madagascar et en France, et je demande à Mr Fr Gansoinat

de me payer ces vingt mille Euros.

Je remercie par avance et demande à toutes les autorités compétentes Malgaches et Françaises, de me

renseigner concernant la résidence de Monsieur François Gansoinat à ce jour.

Je demande aussi de ne pas délivrer de visas Français à Madame Flora Gansoinat, tant que cette affaire,

**la plus importante affaire de vente de vaches laitières d'espèces protégées à Madagascar, ne sera pas jugée**

**par les Tribunaux de Diego Suarez.**

François Gansoinat n'a respecté aucune des obligations: **Déclarations diverses, Fiches d'identification**

**des bovidés, cahier de comptabilités, factures, noms des acheteurs...**

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement et preuve complémentaires.

Cordialement. Nicolas Chauvin

PS: Malgré mon insistance, devant les refus et silences de Madame Marie Thérèse Gansoinat Ravaine,

de me répondre, ou de me fournir un numéro de tel ou une adresse mail personnelle, je suis dans l'obligation

d'adresser ce courrier à la Mairie de Verny dont elle est la Maire. Ainsi elle ne pourra pas nier qu'elle a été

informé de l'évolution de tout ce dossier concernant son fils.



## Tu as un nouveau message sur Wizbii



nicolas Chauvin

16/09 20:49

Bonjour, quel plaisir de voir ta face de rat. Tu sais, je vais te donner un avertissement que tu as intérêt à suivre dans les 24H: Ou tu me payes immédiatement les 20000€, ou ton père, ta fille, tes soeurs, Flora, ses 2 soeurs, et Billy vont vraiment en bouffer à cause de ta lâcheté. Mais je ne veux surtout pas oublier ta mère. Elle a déjà reçu la décision exécutoire à me payer à mada et en France, mais aussi avant le reste du dossier.

Dés lundi, j'envoie aux partis, journaux, associations de toutes sortes de Verny

les premières informations que Fr Gansoinat et sa la mère sont 2 escrocs. Lui en fuite, et elle qui se cache et ne répond à rien.

Décidément, c'est idem pour toi Flora et ta mère.

Ensuite, j'irai faire 1 tour chez les scouts qui seront heureux d'avoir de tes nouvelles... Et bien sûr; je suis inscrit chez Lindelin et Wizbi pour compléter

ton CV avec ton emprisonnement, ta fuite, tes escroqueries et ta lâcheté.

Tu vas laisser tous les autres bouffer pour toi. Tout est déjà en route, tu vas le constater très vite.

J'envoie toujours copies aux consulats, et autres administrations.

Nicolas Chauvin

nc2.txt

----- Message transféré -----

De : "Marie-therese Gansoinat Ravaine" <mtgansoinatravaine@wanadoo.fr>

Date : 20 sept. 2017 19:01

Objet : Fwd: ECHEC ET MAT

À : "Francois Verny" <fgansoinat@gmail.com>

Cc :

----- Message transféré -----

De : Marie-therese Gansoinat Ravaine <mairie.verny@wanadoo.fr>

Date : 20 sept. 2017 18:32

Objet : Fwd: ECHEC ET MAT

À : Mth gansoinat-ravaine <mtgansoinatravaine@wanadoo.fr>

Cc :

----- Message transféré -----

De : Nicolas Chauvin <nicolaschauvin51@yahoo.fr>

Date : 20 sept. 2017 18:26

Objet : ECHEC ET MAT

À : mairie.verny@wanadoo.fr,Spa Francois Gansoinat <spa.mg@hotmail.fr>,"

mifen@wanadoo.fr" <mifen@wanadoo.fr>

Cc :

François,

Je continue à m'occuper de toi, Fr Gansoinat, des Ravaine, de ta famille, de Billy et de ta belle famille, ainsi que de ton image à Diego Suarez. Tout le monde connaît notre histoire, je ne sais pas comment... Tu as 1 cabinet d'experts du recouvrement qui va s'occuper de ton cas pendant le temps qu'il faut en France, et après je m'occupe de ton curriculum sur Link. mais je te laisse 1 semaine de réflexions avant de parler de toi, de Flora, du réseau de ton père, etc... Il y en a tellement que c'est 1 régal. Tu es FINI, ça s'appelle échec et mat. Paies mes 20000 Euros et récupères 1 image correcte.

Ton pote Nico.

# RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINE

Date du dépôt de plainte

22/09/2017

Identité du plaignant

Francois GANSOINAT

Références de la procédure

15601/02352/2017

Unité du dépôt de plainte

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie ou escadron

METZ

COB VERNY

Tél. :

Affaire suivie par (grade, prénom, nom)

Adjudant Chef Fabrice GUISE

## Objet de la plainte

Harcèlement

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal de grande instance de **METZ 57000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice de vos droits en vous adressant à :

**AIDE AUX VICTIMES**  
service d'aide aux victimes  
rez de chaussée du palais de justice - 3 rue haute pierre  
METZ 57000  
Tél : 03.87.76.91.21  
Permanence :

Ou à la permanence gratuite des avocats  
**3 rue haute pierre - METZ 57000**

Tél. : **03.87.56.75.00**

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République  
L'Officier de Police Judiciaire

# RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINE

Conservez précieusement cette lettre.

Elle constitue la preuve de votre dépôt de plainte.

Elle vous sera utile dans vos démarches auprès de votre employeur, de votre compagnie d'assurance...

Date du dépôt de plainte

22/09/2017

Identité du plaignant

Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVINE

Références de la procédure

15601/02352/2017

Unité du dépôt de plainte

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie ou escadron

METZ

COB VERNY

Tél. :

Affaire suivie par (grade, prénom, nom)

Adjudant Chef Fabrice GUISE

## Objet de la plainte

**Natinf 30570 : HARCELEMENT D'UNE PERSONNE SUIVI D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS : PROPOS OU COMPORTEMENTS REPETES AYANT POUR OBJET OU EFFET UNE DEGRADATION DES CONDITIONS DE VIE ALTERANT LA SANTE - Période du 01/02/2017 au 22/09/2017 - MAIRIE - VERNY 57420 (France) (Insee:57708)**

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal de grande instance de **METZ 57000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice de vos droits en vous adressant à :

**AIDE AUX VICTIMES  
service d'aide aux victimes  
rez de chaussée du palais de justice - 3 rue haute pierre  
METZ 57000**

Tél : 03.87.76.91.21

Permanence :

Ou à la permanence gratuite des avocats

**3 rue haute pierre - METZ 57000**

Tél. : 03.87.56.75.00

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République  
L'Officier de Police Judiciaire

**GENDARMERIE NATIONALE**Compagnie ou escadron  
METZ

COB VERNY

|                            |                          |                      |                     |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|
| Code unité<br><b>15601</b> | Nmr P.V.<br><b>02352</b> | Année<br><b>2017</b> | Nmr dossier justice |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****VICTIME****Nmr pièce****N° feuillet  
1 / 2**

Le vendredi 22 septembre 2017 à 15 heures 00 minute.

Nous soussigné Adjudant Chef Fabrice GUISE, Officier de Police Judiciaire en résidence à VERNY

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à VERNY 57420, rapportons les opérations suivantes :

**IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME**

|  |  |   |                                 |
|--|--|---|---------------------------------|
| Sexe<br><b>F</b>                               | Nom<br><b>RAVAIN</b>                                   | Prénom<br><b>Marie-Thérèse</b>            |                                 |
| Situation de famille<br><b>Divorcé(e)</b>      | Divorcée<br><b>GANSOINAT</b>                           | Validité état-civil<br>Identité confirmée |                                 |
| Date naissance<br><b>27/04/1944</b>            | Commune naissance et Code Postal<br><b>NANCY 54000</b> | Pays<br>France                            | INSEE<br><b>54395</b>           |
| Adresse<br><b>15 rue de la Plénière</b>        | Commune résidence et Code Postal<br><b>VERNY 57420</b> | Pays<br>France                            | INSEE<br><b>57708</b>           |
| N° de téléphone<br><b>06.21.96.26.28</b>       | N° tph portable<br><b>06.21.96.26.28</b>               | Profession<br><b>RETRAITE</b>             | Nationalité<br><b>Française</b> |
| e-m@il<br><b>mtgansoinatravaine@wanadoo.fr</b> |  |   | Fax                             |

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante : [mtgansoinatravaine@wanadoo.fr](mailto:mtgansoinatravaine@wanadoo.fr) et par SMS au numéro de téléphone suivant : 06.21.96.26.28

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

**MESURES DE PROTECTION**

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Adjudant Chef Fabrice GUISE, Officier de Police Judiciaire en résidence à VERNY, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre.

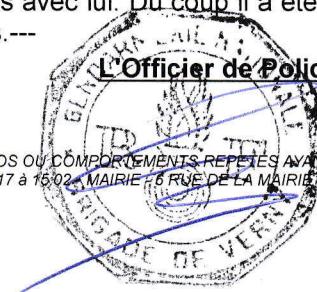
Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

— Je me présente ce jour à votre unité afin de déposer une plainte pour des faits de harcèlement. Je suis la Maire de la commune de VERNY et depuis le mois de février, la mairie reçoit des mails de la part d'un individu qui est en conflit personnel avec mon fils François GANSOINAT. Il s'agit d'un nommé Nicolas CHAUVIN. Par ce biais, cet individu essaie de me toucher afin d'obtenir 20.000€ que mon fils lui devrait. Je vous explique.---

— Mon fils a vécu à MADAGASCAR depuis à peu près 8 ans. Il est rentré en France au mois de mars ou avril 2017. Il avait des problèmes là-bas avec cette personne, il s'était fait cambrioler. Il s'est rendu compte qu'il y avait de plus en plus de corruption dans le pays et que son projet n'avancait plus. Il avait installé une ferme dans un bâtiment de l'ONF et il en vendait le lait. Il était agriculteur. Pour aider la jeunesse il voulait faire une sorte de centre de formation pour les former à ce métier. Avant son retour, j'ai reçu deux appels à la Mairie où le CHAUVIN Nicolas demandait à me parler. La première fois le premier février où il a dit que mon fils était en danger de mort et se trouvait en garde à vue. Sous prétexte qu'il n'avait plus de crédits il a demandé à ce que je le rappelle au numéro 26 13 28 86 05 94. Le même jour, à 13h43 la Mairie a reçu un mail de sa part qui comprenait plusieurs pièces avec son passeport. Il n'y avait pas de message mais ce mail m'était destiné. Je ne l'ai jamais rappelé, j'ai contacté mon fils qui m'a dit qu'il y avait de gros soucis avec lui. Du coup il a été directement en prison. Il vous expliquera lui-même les motifs et circonstances.---

**La personne entendue***François GANSOINAT***L'Officier de Police Judiciaire**

Natinf 30570 : HARCELEMENT D'UNE PERSONNE SUIVI D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS : PROPOS OU COMPORTEMENTS REPETES AVANT POUR OBJET OU EFFET UNE DEGRADATION DES CONDITIONS DE VIE ALTERANT LA SANTE - Période du 15/02/2017 à 00:00 au 22/09/2017 à 15:02 - MAIRIE - 6 RUE DE LA MAIRIE - VERNY 57420 (France)  
(Insee:57708) (Coordonnées=EPSG:2154 - X:934392.3990122448 - Y:6883299.604261465)



— Le 03/02/2017 CHAUVIN a de nouveau téléphoné à la Mairie. Le secrétariat m'a prévenu et j'ai demandé à ce que l'on me transfère l'appel. Quand j'ai décroché l'individu avait raccroché. Après ça ça s'est calmé. Par la suite, après avoir fait deux mois de prison, François est rentré à VERNY. ---

— Depuis le 15/09/2017, la Mairie reçoit des mails dont je vous fournis copie. Il y en a eu 5 à ce jour. CHAUVIN Nicolas essaie par ce biais d'obtenir 20.000€ auxquels mon fils a été condamné par le tribunal de Diego Suarez à MADAGASCAR. Mon fils a dans un premier temps fait appel de cette décision mais le jugement a été confirmé. Il s'est alors pourvu en cassation qui n'a à ce jour pas rendu d'autre décision. Cette voie de recours est suspensive du jugement initial, raison pour laquelle mon fils n'a pas payé la somme demandée par CHAUVIN.---

— Je vous informe avoir déjà porté plainte le 16/02/2017 par lettre avec accusé de réception (vu exact par l'enquêteur) auprès du Procureur de la République d'Antsiranana à MADAGASCAR. Je n'ai jamais reçu aucune réponse. Je vous fournis copie de ma plainte.---

— Aujourd'hui je souhaite que les mails reçus sur la boîte de la Mairie cesse. Nous avons placé l'expéditeur dans les indésirables depuis avant hier, 20/09/2017. Cette façon de faire me porte préjudice dans l'exercice de mes fonctions, d'autant que ses messages sont aussi envoyés à d'autres destinataires, comme ma fille, le consulat, diverses associations, un cousin. Il menace d'en faire beaucoup bien plus, notamment de nous pourrir encore plus la vie. Il me reproche dans ses mails de ne pas lui répondre. Il n'y a pas eu de menaces de mort. Cette situation me tracasse et joue sur ma santé. Je suis stressée. Je n'ai pas encore besoin de consulter un médecin mais le ferait sans hésitation si je le juge nécessaire.---

— Je dépose cette plainte sur conseil de mon avocat Maître MERX Bertrand du barreau de METZ qui suivra le dossier personnellement auprès des instances judiciaires. Mon fils sera plus à même de vous expliquer la situation avec CHAUVIN Nicolas dans son détail.---

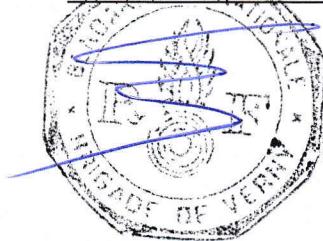
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A VERNY 57420, le 22 septembre 2017 à 15 heures 30 minutes.

La personne entendue



L'Officier de Police Judiciaire



**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie ou escadron

METZ

COB VERNY

|              |              |             |                     |
|--------------|--------------|-------------|---------------------|
| Code unité   | Nmr P.V.     | Année       | Nmr dossier justice |
| <b>15601</b> | <b>02352</b> | <b>2017</b> |                     |

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****VICTIME**

Nmr pièce

N° feuillet  
**1 / 3**

Le vendredi 22 septembre 2017 à 15 heures 35 minutes.

Nous soussigné Adjudant Chef Fabrice GUISE, Officier de Police Judiciaire en résidence à VERNY

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à VERNY 57420, rapportons les opérations suivantes :

| <b>IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME</b> |                                  |                     |             |
|--|----------------------------------|---------------------|-------------|
| Sexe                                   | Nom                              | Prénom              |             |
| <b>M</b>                               | <b>GANSOINAT</b>                 | <b>Francois</b>     |             |
| Situation de famille                   | Epoux                            | Validité état-civil |             |
| Marié(e)                               |                                  | Identité confirmée  |             |
| Date naissance                         | Commune naissance et Code Postal | Pays                | INSEE       |
| 07/03/1970                             | METZ 57000                       | France              | 57463       |
| Adresse                                | 15 rue de la Plénière            |                     |             |
| Commune résidence et Code Postal       |                                  | Pays                | INSEE       |
| VERNY 57420                            |                                  | France              | 57708       |
| N° de téléphone                        | N° tph portable                  | Profession          | Nationalité |
|  | 07.69.97.32.90                   | TECHNICIEN          | Française   |
| e-mail                                 | fgansoinat@gmail.com             |                     | Fax         |

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante : fgansoinat@gmail.com et par SMS au numéro de téléphone suivant : 07.69.97.32.90

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

**MESURES DE PROTECTION**

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Adjudant Chef Fabrice GUISE, Officier de Police Judiciaire en résidence à VERNY, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

-- Je me présente ce jour afin de déposer plainte à l'encontre de CHAUVIN Nicolas pour harcèlement. Je m'explique---

— J'ai connu CHAUVIN Nicolas à MADAGASCAR où j'ai vécu de 2010 à mars 2017. Je me suis rendu sur cette île pour voir ce qu'il y avait à faire, et en prospectant j'ai décidé d'ouvrir un élevage de vaches laitières. Comme ça marchait assez bien nous avons décidé d'étendre le cheptel pour produire plus avec les mêmes frais. Le lait était destiné à la vente aux professionnels, essentiellement les boulangeries et les glaciers. Avant cette extension j'ai rencontré Nicolas CHAUVIN, nous étions amis pendant deux ans. Il a réussi à vendre sa maison à La Réunion suite à son divorce et nous sommes tombés d'accord pour qu'il m'avance personnellement 10.000€ afin que je puisse acheter 8 vaches laitières et les faire convoiter jusqu'à Vohitsara où je résidais et exploitais. Il y avait un contrat de partenariat avec lui pour pouvoir le rembourser. De cette somme j'ai remboursé 1.500€ et malheureusement sur les 8 vaches, 3 sont décédées et les autres étaient taries sauf 2. Comme je devais rembourser l'emprunt avec les bénéfices du lait, ceux-ci n'ont pas été assez rapides. J'ai décidé de vendre la société courant 2016. J'ai trouvé un acheteur et CHAUVIN a demandé à rentrer dans le capital de l'entreprise pour être sûr de toucher son dû à la revente. Nous l'avons fait officiellement de façon cordiale pour ne pas qu'il bloque la vente car il menaçait de le faire. Il est devenu actionnaire à hauteur de 30 % du capital. Le changement de statut ayant pris trop de temps, le client s'est rétracté et la vente n'a pas eu lieu---

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire



— Suite à ça CHAUVIN Nicolas a déposé plainte pour escroquerie. On a été entendu par le substitut du Procureur à Diego Suarez qui lui a expliqué que ce tribunal n'était pas compétent car il avait déposé plainte au pénal alors que c'était une affaire civile. Nous avons été notifiés que nous serions alors entendus au tribunal le 14/02/2017 par la cour de première instance. A cette date, à ma grande surprise, j'ai été condamné à deux mois de prison ferme et 20.000€ de dommages et intérêts, avec écrou immédiat. Je suis donc parti en prison directement. J'ai fait un mois et une semaine et par le biais de mon avocat j'ai fait appel. A ma sortie de prison je suis rentré immédiatement en France, seul, pour raisons médicales. Ma compagne m'a rejoint par la suite.---

— En appel j'ai à nouveau perdu. Le jugement initial a été confirmé. Du coup, toujours par le biais de mon avocat, je me suis pourvu en cassation. A ce jour aucune décision n'a été rendue et la peine est suspendue durant l'attente. CHAUVIN Nicolas étant en manque d'argent malgré le fait qu'il ait obtenu 110.000€ de la vente de sa maison, il fait chanter ma mère et me harcèle tout en essayant de détruire mon réseau professionnel. Pour ce faire, il envoie des mails à un maximum de contacts qu'il connaît, notamment ma mère en envoyant sur la boîte de la Mairie de VERNY dont elle est la première élue ; au bureau de ma petite sœur Sophie ; aux ambassades et consulats de France à MADAGASCAR et PARIS. Dans son dernier mail il menace d'envoyer les mails à d'autres destinataires qui font partie de mon entourage, comme les scouts ou le judo club de VERNY.---

— Au niveau professionnel il menace de diffuser certaines informations sur LINKEDIN et WIZBII qui sont des sites qui tendent à promouvoir la personne d'un point de vue professionnel.---

— Je suis au courant du harcèlement réalisé par CHAUVIN Nicolas sur mon entourage car maman me transfère l'ensemble de ses mails. Il n'arrive pas me toucher directement, je pense qu'il ne m'a pas encore trouvé.---

— A ma connaissance, CHAUVIN Nicolas voulait ouvrir une affaire à Diego Suarez. Normalement il n'a toujours pas de carte de résident et opérait via un visa touristique de trois mois renouvelable. Ce qui équivaut à dire que tous les trois mois il doit faire retour à La Réunion ou à Mayotte. Il fait juste l'aller-retour. Vu qu'il a vendu sa maison à La Réunion, je n'ai pas d'adresse à vous communiquer. A MADAGASCAR il habite Place de l'hôtel de ville à « L'Art k en ciel » à Diego Suarez.----

— Quand j'étais sur l'île il m'a déjà dit qu'il me casserait la gueule. Ce n'est jamais arrivé. Il ne m'a jamais menacé de mort, mais dès que j'ai pu j'ai préféré rentrer en métropole. Je crains toutefois pour ma belle famille restée à MADAGASCAR. Hier encore il est venu avec un huissier chez mon beau frère en lui disant que c'était à lui de payer les 20.000€. Je n'accuse personne mais pendant que j'étais encore là-bas j'ai été cambriolé à deux reprises, une fois quand j'y étais et une fois rentré, et mes vaches et mes chiens ont été empoisonnés. J'avais déposé plainte mais on m'a dit que ce n'était pas compatible parce que j'avais deux affaires en cours.----

— Aujourd'hui cette situation et le comportement de CHAUVIN Nicolas jouent sur mon état de santé. Je suis stressé et anxieux. Je fais des crises d'angoisse. Je n'ai pas encore de traitement parce que je ne suis pas encore affilié à la sécurité sociale. A MADAGASCAR je prenais de l'Atharx et de l'Avlocardil, un anxiolytique et un contre la tachycardie. ----

**Question :** Qu'attendez vous de ce dépôt de plainte sachant que CHAUVIN Nicolas réside à l'étranger ?---

**Réponse :** J'attends qu'il n'aille pas plus loin, qu'il cesse ses agissements notamment auprès de ma mère et qu'il laisse la justice suivre son cours.---

**Question :** Savez vous si l'intéressé revient parfois en France ou a comme projet de revenir s'y installer ?---

**Réponse :** Il revient parfois en France pour aller chez sa maman à ASCAIN à côté de Saint Jean de Luz. Aux dernières nouvelles il n'avait aucune envie de venir s'y installer. Il va aussi voir ses enfants à La Réunion, Clément et Cassandre CHAUVIN qui vivent avec la maman sauf la fille qui a demandé son émancipation et vit avec son copain. Je crois qu'ils vivent à SAINT LÉO. ----

La personne entendue



L'Officier de Police Judiciaire



**Question** : Que ferez vous si la cour de cassation vous débute et confirme le jugements de première instance et d'appel ?---

**Réponse** : J'attendrai de recevoir la décision et je verrai avec mon avocat.---

— A ce jour je n'ai rien reçu d'autres que les documents que vous a fourni ma maman.---

— CHAUVIN Nicolas essaie de récupérer de l'argent par tous les moyens et par ses agissements dégradent l'état de santé de mes proches et de moi-même. La situation est lourde à supporter et l'ambiance familiale s'en fait ressentir.---

**Question** : Quelles coordonnées pouvez vous nous fournir concernant CHAUVIN Nicolas ?---

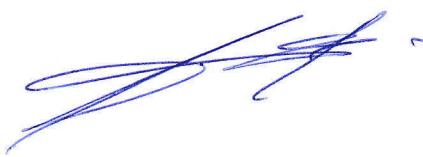
**Réponse** : Son mail est [nicolaschauvin51@yahoo.fr](mailto:nicolaschauvin51@yahoo.fr). Je n'ai plus son numéro de téléphone mais vous me donnez connaissance du numéro fourni par ma maman, cela me dit quelque chose et doit bien être le sien.---

— Je dépose plainte pour les faits précités que je considère comme du harcèlement et pour lesquels mon avocat m'a demandé de déposer.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A VERNY 57420, le 22 septembre 2017 à 16 heures 30 minutes.

La personne entendue



L'Officier de Police Judiciaire

